

Bulletin de l'I.I.O.

Volume 31, N° 3

Septembre 2009



William Angrick

La publication de ce nouveau numéro du Bulletin de l'Institut international de l'Ombudsman (I.I.O.) est l'une des premières activités officielles conduites dans nos nouveaux locaux situés à Vienne, en Autriche. La réussite de ce projet est le fruit des efforts conjoints de plusieurs personnes. Pour éviter toute confusion, je ferai la distinction entre l'I.I.O. et l'I.I.O. Canada.

Comme je l'ai mentionné dans les Bulletins précédents, et comme beaucoup d'entre vous en ont eu vent au cours de l'Assemblée générale des adhérents qui s'est tenue dans le cadre du congrès de Stockholm, les activités quotidiennes et à venir de l'I.I.O. seront dorénavant menées

à partir des bureaux du Secrétariat, sous la direction de son secrétaire général, M. Peter Kostelka.

L'I.I.O. est dirigé par le président (moi-même), le vice-président Mats Melin, le trésorier Gord Button (Alberta), les six vice-présidents régionaux et les membres élus du Conseil d'administration. Le Secrétariat de l'Institut est dirigé par le secrétaire général, Peter Kostelka, à qui je laisse le soin de présenter les membres de son personnel et d'expliquer le fonctionnement du Secrétariat.

J'avais présenté dans mon message de juin les membres nouvellement élus au Conseil d'administration. J'ai reçu depuis la démission de Bruce Barbour (Nouvelle-Galles du Sud, Australie), qui sera remplacé à la vice-présidence régionale par Beverly Wakem (Nouvelle-Zélande). Des élections seront organisées par la région Australasie et Pacifique afin de pourvoir le poste.

Le bureau de l'I.I.O. au Canada continue ses activités, mais à une échelle réduite. Nous espérons que le transfert de nos bureaux en Autriche se fera sans heurts et que la réduction progressive des activités au Canada se fera également sans problèmes. Comme nous l'avons annoncé plus tôt, Diane Callan quittera ses fonctions au Conseil d'administration à la fin de l'année.

L'I.I.O. Canada est actuellement dirigé par un Conseil d'administration restreint dont j'assume la présidence. Mats Melin (Suède) en assure la vice-présidence et Alice Tai le secrétariat. Y siègent également David Percy de la Faculté de droit de l'Université de l'Alberta et les vice-présidents régionaux. Tandis que cessent peu à peu les activités de l'I.I.O. sur le sol canadien et que nos bureaux hébergés au sein de l'Université de l'Alberta à Edmonton seront bientôt fermés, je souhaite exprimer de nouveau mes remerciements à la Faculté de droit de l'Université de l'Alberta, ainsi qu'à Diane Callan et Linda Reif pour l'aide qu'elles ont apportée à notre organisation ces dernières années.

La rédactrice en chef, Linda Reif, a démissionné de son poste en juin dernier afin de retourner à temps plein à la Faculté de droit. Le Recueil annuel des publications de l'I.I.O. devrait être publié et distribué d'ici fin 2009.

De plus, André Marin et le bureau de l'Ombudsman de l'Ontario ont proposé leur aide à Mats Melin, l'organisateur de la Conférence Mondiale, pour la publication du recueil des articles et des communications présentés à Stockholm.

Le secrétaire général de l'I.I.O., Peter Kostelka, ainsi que Christine Stockhammer se sont rendus en août à Edmonton, en Alberta (Canada) pour rencontrer Diane Callan et le trésorier de l'I.I.O. Canada

David Percy afin de prendre les dispositions nécessaires pour le transfert des dossiers et des archives de l'Institut vers les bureaux de Vienne.

Au retour, ils se sont arrêtés à New York pour y rencontrer des représentants des Nations Unies afin de sonder les possibilités de partenariats. Ils se sont ensuite rendus à Washington DC pour participer à plusieurs rencontres avec des représentants de la Banque mondiale dans le but d'examiner avec eux les perspectives de financement et de partenariat. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de participer à une journée complète de réunions avec Peter et Christine.

Ces rencontres se sont révélées très instructives et laissent présager l'établissement de liens plus étroits. Les discussions ont surtout porté sur la recherche de financements pour étendre à d'autres pays l'étude de comparaison des fondements légaux conduite par le professeur Gabriele Kucsko-Stadlmayer et financée par la Banque Nationale d'Autriche, le Conseil des ombudsmans autrichiens et la région Europe de l'I.I.O. La mise au point d'un programme de formation pour le personnel au service des ombudsmans a aussi été évoquée.

J'ai demandé la tenue d'une réunion spéciale du Conseil d'administration de l'I.I.O. les 19 et 20 novembre 2009 à Vienne. Nous serons en mesure à cette date de nous pencher sur les affaires requérant l'attention du Conseil d'administration. Ce sera aussi l'occasion de découvrir nos nouveaux bureaux et de rencontrer le personnel du Secrétariat.

Au menu des premières activités du nouveau Secrétariat, l'envoi sous peu aux adhérents des avis de paiement des cotisations. Comme cela a été souligné dans le Bulletin de juin, tous les adhérents

ayant acquitté leur cotisation au 30 juin 2009 continueront à jouir de leur statut à cette date. Les adhérents ne s'étant pas acquittés de leur cotisation devront faire une nouvelle demande d'adhésion.

I.I.O. Canada et I.I.O. Autriche terminent actuellement leurs démarches respectives en vue du transfert définitif des activités à Vienne. Un nouveau site Internet a été lancé et d'autres services susceptibles de vous être proposés font l'objet à l'heure actuelle d'une évaluation. Les demandes de renseignement concernant les nouvelles adhésions, l'Institut, ou encore les services et le soutien proposés par l'I.I.O. doivent dorénavant être adressées à nos bureaux de Vienne.



William Angrick
Président de l'I.I.O.



Dr. Peter Kostelka

Par suite de la décision historique prise par les adhérents de l'I.I.O. lors du congrès de Stockholm, c'est dans nos nouveaux bureaux de Vienne qu'a été préparé ce numéro du Bulletin de l'Institut international de l'Ombudsman.

J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer mes remerciements à tous ceux

qui ont apporté leur aide à ce déménagement et ont permis de franchir cette étape importante. L'ancien Conseil d'administration a bien entendu apporté son aide précieuse, mais le comité exécutif et les représentants de l'I.I.O. Canada, Alice Tai, David Percy et Diane Callan ont également fait en sorte que le processus de réinstallation se déroule sans complications.

Il faut également souligner l'importance des appuis politiques et financiers reçus en Autriche, sans lesquels le Conseil des ombudsmans autrichiens n'aurait pu proposer à l'I.I.O. de nouveaux locaux : ainsi, la présidence fédérale, les deux chambres du Parlement, le gouvernement fédéral et la Ville de Vienne ont tous apporté leur appui au succès de cette entreprise. Je tiens enfin à remercier en particulier mes deux collègues du Conseil des ombudsmans autrichiens, Gertrude Brinek et Terezija Stoisits, ainsi qu'Adelheid Pacher, Michael Mauerer et Reinhard Binder-Krieglstein, tous trois membres du personnel. Grâce à un énorme travail de préparation, nous avons été en mesure d'inaugurer les bureaux du Secrétariat général de Vienne le 1^{er} septembre 2009 et d'honorer ainsi la décision prise à Stockholm.

Les trois priorités du Secrétariat général dans les semaines et les mois à venir seront les suivantes : il faudra tout d'abord achever cette période de transition et mettre en place les infrastructures nécessaires ; il faudra ensuite établir de nouvelles façons de communiquer avec les adhérents ; il faudra enfin préparer la prochaine réunion du Conseil d'administration pendant laquelle de nombreux points seront examinés.

Ma visite à Edmonton a porté essentiellement sur le déménagement du bureau. Christine et moi avons pu ainsi

nous faire une idée des archives existantes et des dossiers disponibles. David Percy et Diane Callan nous ont aidés à choisir les documents qui devaient être expédiés à Vienne et entreposés dans les nouvelles archives de l'Institut. Pour ce faire, nous avons utilisé une liste de contrôle détaillée établie par le Secrétariat général et le comité exécutif. Plusieurs dossiers seront réorganisés, finalisés et transmis à Vienne, dont le récapitulatif chronologique de tous les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration, ainsi que les dossiers financiers.

Comme vous le savez sans doute déjà, le Conseil des ombudsmans autrichiens a mis sur pied un département chargé des affaires internationales et des communications qui assurera également le Secrétariat général de l'I.I.O. Je souhaiterais vous présenter brièvement l'équipe qui s'occupera du Secrétariat au jour le jour : Christine Stockhammer, la chef du département, possède une vaste expérience des relations internationales. Avant de grossir les rangs du Conseil des ombudsmans autrichiens, elle a été une des porte-parole du gouvernement. Ursula Bachler a été depuis plusieurs années déjà une précieuse collaboratrice de la *Volksanwaltschaft* travaillant aux affaires internationales. Karin Wagenbauer, quant à elle, forte d'une solide expérience dans le secteur privé, s'est jointe à nous au mois d'août dernier. Le Secrétariat général pourra désormais communiquer avec ses adhérents dans les trois langues officielles de l'I.I.O. (à raison de deux interlocuteurs par langue).

J'ai constaté, une fois de retour à Vienne, que la mise en place des infrastructures avait progressé à grands pas. Je suis heureux de vous annoncer que le Secrétariat général emménage

actuellement dans ses nouveaux locaux au Conseil des ombudsmans autrichiens.

Les bureaux et les salles de conférence sont répartis sur un espace d'environ 200 m² et disposent aussi de nouveaux équipements techniques. Je suis convaincu que ces bureaux seront parfaits pour accueillir la réunion du Conseil d'administration en novembre prochain. Le Secrétariat général dispose, à côté des bureaux de représentation, de suffisamment d'espace de rangement pour entreposer les archives en provenance d'Edmonton.

Le renforcement de la communication avec les adhérents compte parmi mes priorités dans les mois à venir. C'est pourquoi nous avons mis sur pied un site Internet provisoire (www.theioi.com) qui permet d'obtenir des informations sur l'I.I.O. « nouvelle formule ». Tous les adhérents seront contactés dans les prochaines semaines et seront invités à transmettre leurs coordonnées au Secrétariat général via un portail sécurisé. Ces informations formeront la clef de voûte de la future base de données des adhérents. Les décisions à venir en ce qui concerne le site Internet seront prises lors de la réunion de Vienne.

La préparation de la réunion de Vienne est d'ailleurs la troisième priorité à l'heure actuelle. Outre l'aspect logistique de la chose, je considère qu'il appartient au Secrétariat général de jeter les bases des discussions et des décisions du Conseil d'administration. Certains points ont déjà été retenus à l'ordre du jour dont, notamment, le premier rapport financier et le choix d'un auditeur externe, les modifications à apporter au processus électoral et l'avenir des publications de l'I.I.O. Nous saurons en novembre si les autorités autrichiennes acceptent d'accorder à l'Institut international de l'Ombudsman le statut d'organisation non

gouvernementale. Nous discuterons aussi de la possibilité de mener des projets de coopération avec certaines organisations internationales.

Comme le président l'a souligné, Christine et moi avons eu des rencontres fructueuses avec les représentants des Nations Unies à la fin du mois d'août. La participation de l'I.I.O. à certaines activités de l'ONU dans les domaines relevant de notre compétence a été le sujet principal de nos discussions. Le secrétaire général adjoint des Nations Unies, qui est aussi le principal conseiller juridique du secrétaire général, a promis d'examiner la question de l'établissement de relations officielles entre l'ONU et l'I.I.O. Il tentera aussi de déterminer quel est le statut d'observateur qui conviendrait le mieux à notre organisation.

Les rencontres avec la Banque mondiale visaient pour leur part à examiner les formes de partenariat entre nos deux organismes et comment l'I.I.O., avec l'expertise qui est la sienne, pourrait contribuer de façon utile aux objectifs de la Banque mondiale dans le cadre de la « bonne gouvernance ». Le président et moi avons souligné l'importance d'une étude comparative des organisations d'ombudsman et de leurs fondements juridiques. Cette étude, qui a déjà été réalisée en ce qui concerne l'Europe, devrait être étendue aux autres régions du monde. L'importance des formations régionales sur des questions précises pour le personnel au service des ombudsmans a aussi été soulignée. Bien que le chemin à parcourir pour concrétiser cette coopération soit encore long, j'ai senti de la part de ces interlocuteurs majeurs un intérêt manifeste pour le travail accompli au sein de l'Institut international de l'Ombudsman.

J'espère pouvoir bientôt travailler avec vous. Entre-temps, soyez assurés que je suis toujours disposé à recevoir vos contributions et vos commentaires.



Dr. Peter Kostelka
Secrétaire général de l'I.I.O.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS DES ÉTATS-UNIS (USOA), 28 septembre — 2 octobre 2009

Le Congrès annuel de l'Association des ombudsmans des États-Unis se tiendra du 28 septembre au 2 octobre 2009 à l'hôtel Holiday Inn du Rocky Mountain Park, à Estes Park (Colorado).

Ce congrès est organisé par Mme Marilyn Young (ombudsman, College Assist Neinet Guarantor Solutions). Pour la joindre, composez le (303) 305 3274.

On peut également communiquer avec Gerald Papica (Président du Comité des congrès et de la formation de l'USOA) au 1-800-264-0904.

Pour en savoir plus, visitez le site www.usombudsman.org, où un lien vous permettra d'accéder à la page du congrès. Le programme peut être consulté sur le site usoa.non-profitsites.biz.

RENCONTRE DE LA RÉGION AMÉRIQUE DU NORD DE L'I.I.O., 30 septembre 2009

Cette rencontre aura lieu dans le cadre du Congrès annuel de l'USOA à Estes Park (Colorado).

Si vous souhaitez que des points précis soient abordés lors de cette réunion, communiquez avec Wendy Ray, ombudsman adjoint par intérim et avocat-conseil, à l'adresse wray@ombudsman.on.ca.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INSTITUT EUROPÉEN DE L'OMBUDSMAN (EOI), 5 octobre 2009

L'Assemblée générale de l'Institut européen de l'Ombudsman se tiendra à Florence (Italie) le 5 octobre 2009.

Pour plus d'information, écrire à eoit@tirol.com

CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES OMBUDSMANS IBÉROAMÉRICAINS, 27 — 30 octobre 2009

Le congrès annuel de la Fédération des ombudsmans ibéroaméricains aura lieu à Madrid (Espagne), du 27 au 30 octobre 2009.

ONZIÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS D'ASIE, 2 au 5 novembre 2009

Le onzième congrès de l'Association des ombudsmans d'Asie se tiendra à Bangkok (Thaïlande), du 2 au 5 novembre 2009, sous le thème « Le rôle de l'ombudsman dans le processus de réforme du secteur public vers la bonne gouvernance ».

Informations et inscription : www.aoa2009.com. Pour communiquer avec le secrétariat du congrès, écrire à secretariat@aoa2009.com.

L'OMBUDSMAN : 200 ANS D'EXISTENCE, 4 au 6 novembre 2009

Un congrès sur le thème « L'ombudsman : 200 ans d'existence » aura lieu à São Paulo (Brésil) du 4 au 6 novembre 2009.

Informations et inscription :
eventos@prociudadania.org.br

Site Internet : www.prociudadania.org.br

**RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'I.I.O, 19 —
21 novembre 2009**

Une réunion du Conseil d'administration de l'I.I.O. aura lieu au Secrétariat général de Vienne (Autriche) du 19 au 21 novembre 2009.

Pour plus d'information, écrire à
ioi@volksanw.gv.at

**15^e ANNIVERSAIRE DU MÉDIATEUR DE
LA RÉGION WALLONNE - COLLOQUE
INTERNATIONAL « MÉDIAtisaTION »,
24 et 25 novembre 2009**

Dans le cadre de son 15^e anniversaire, le Médiateur de la Région wallonne organise un colloque international intitulé « MÉDIAtisaTION : la communication au coeur de la médiation », à Namur (Belgique), les 24 et 25 novembre 2009.

Les langues officielles du colloque sont le français, l'anglais et l'espagnol.

On peut s'inscrire par courriel en écrivant à David Dannevoye à l'adresse
colloque@mediateur.wallonie.be

La date limite d'inscription est le 30 septembre 2009.

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU
DÉFENSEUR PUBLIC DES DROITS DE
LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE,
26 et 27 novembre 2009**

Le défenseur public des droits de la République tchèque organise une conférence internationale sur le thème « Transparence de l'administration publique », à Brno, en République tchèque, les 26 et 27 novembre 2009.

**« SHARPENING YOUR TEETH:
ADVANCED INVESTIGATIVE TRAINING
FOR ADMINISTRATIVE WATCHDOGS »
(en anglais seulement),
30 novembre — 2 décembre 2009**

Le bureau de l'Ombudsman de l'Ontario propose pour la troisième année un séminaire intitulé « Sharpening Your Teeth: Advanced Investigative Training for Administrative Watchdogs » (offert en anglais seulement), à Toronto (Canada) du 30 novembre au 2 décembre 2009.

Information et inscription :
www.ombudsman.on.ca

On peut aussi communiquer avec Susan Mason à l'adresse
smason@ombudsman.on.ca

**10^e ANNIVERSAIRE DU DÉFENSEUR DU
PEUPLE ALBANAIS – CONFÉRENCE
INTERNATIONALE, 10 décembre 2009**

Le défenseur du peuple de la République d'Albanie organise une conférence intitulée « Droits de la personne, bonne gouvernance et efficacité de l'ombudsman », à Tirana, Albanie, le 10 décembre 2009.

Pour en savoir plus, appeler Anila Shyti au +355 4 2380 306.

**TROISIÈME RENCONTRE DE
L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS
DE LA MÉDITERRANÉE (AOM),
14 et 15 décembre 2009**

La troisième rencontre de l'Association des ombudsmans de la Méditerranée se tiendra à Athènes (Grèce) les 14 et 15 décembre 2009.

Pour en savoir plus, consultez le site www.ombudsman-med.org/fr

**CONFÉRENCE DE LA RÉGION
EUROPÉENNE DE L'I.I.O., 3 —
6 octobre 2010**

La Région européenne de l'I.I.O. organisera une conférence à Barcelone, en Espagne, du 3 au 6 octobre 2010. Les discussions porteront sur le thème « L'Europe en tant que société ouverte : une vision globale et complète du phénomène migratoire dans nos pays » Les ombudsmans sont invités à proposer des sujets de discussion et d'intervenir comme conférenciers.

Veillez faire parvenir vos suggestions aux organisateurs jusqu'au 15 septembre 2009 : ioieurope@sindic.cat

© Institut International de l'Ombudsman
Secrétariat Général
c/o Collège des Médiateurs
Singerstrasse 17, A-1015 Vienne, Boîte postale 20
E-Mail: ioi@volksanw.gv.at
www.theioi.com

Dr. Peter Kostelka, Secrétaire Général
Tél : (+43) 1 51505-111, Fax : (+43) 1 51505-160

Christine Stockhammer, Chef du Département, (allemand, anglais, français, espagnol, néerlandais)
Tél : (+43) 1 5129388-203, Fax : (+43) 1 5129388-200

Ursula Bachler, Administration (allemand, anglais, français, italien)
Tél : (+43) 1 5129388-202, Fax : (+43) 1 5129388-200

Karin Wagenbauer, Administration (allemand, anglais, espagnol, français)
Tél : (+43) 1 5129388-202, Fax : (+43) 1 5129388-200